



## Creation entreprise de loto de campagne

-----  
Par Visiteur

Je souhaite créer une société d'organisation de lotos de campagne.pouvez vous me renseigner sur tous mes droits et sur les interdits  
convention collective  
montant des lots  
nombre de soirées possibles  
imposition  
etc,etc  
merci et à votre écoute

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Je souhaite créer une société d'organisation de lotos de campagne.pouvez vous me renseigner sur tous mes droits et sur les interdits  
convention collective  
montant des lots  
nombre de soirées possibles

Qu'entendez vous par lotos de campagnes? Apportez le plus de précisions possibles s'il vous plaît.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

### LOTO DE CAMPAGNE

Est un jeu identique au loto jeu de société "une personne tourne un boulier sors des numéros que chaque participants  
marque sur son carton

1er gagnant une ligne sur un carton

2éme gagnant 2lignes sur un carton

3émé gagnant le carton plein

chaque gagnant gagne les lots mis en jeu: ça peut aller d'un poulet à une voiture en passant par des bons d'achats

jeu très répandu dans le Sud Ouest

Déjà de nombreuses société déveleppoe ce comcept

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

### LOTO DE CAMPAGNE

Est un jeu identique au loto jeu de société "une personne tourne un boulier sors des numéros que chaque participants  
marque sur son carton

1er gagnant une ligne sur un carton

2éme gagnant 2lignes sur un carton

3émé gagnant le carton plein

chaque gagnant gagne les lots mis en jeu: ça peut aller d'un poulet à une voiture en passant par des bons d'achats

jeu très répandu dans le Sud Ouest

Déjà de nombreuses société déveleppoe ce comcept

Sauf que c'est illégal! Beaucoup de sociétés l'oublient à commencer par les grandes chaînes de TV qui pratiquaient en permanence les jeux de tirage au sort et qui sont aujourd'hui contraintes de rembourser le prix de participation (remboursement du SMS notamment).

En effet, la loi du 21 mai 1836 (toujours en vigueur) portant prohibition des loteries dispose que les loteries ne sont valables que par exception qui sont les suivantes:

-Les loteries d'objets mobiliers exclusivement destinées à des actes de bienfaisance, à l'encouragement des arts ou au financement d'activités sportives à but non lucratif, lorsqu'elles auront été autorisées par le préfet du département où est situé le siège social de l'organisme bénéficiaire et, à Paris, par le préfet de police.

- Les Lotos traditionnels, également appelés "poules au gibier", "rifles" ou "quines", lorsqu'ils sont organisés dans un cercle restreint et uniquement dans un but social, culturel, scientifique, éducatif, sportif ou d'animation sociale et se caractérisent par des mises de faible valeur, inférieures à 20 euros. Ces lots ne peuvent, en aucun cas, consister en sommes d'argent ni être remboursés. Ils peuvent néanmoins consister dans la remise de bons d'achat non remboursables.

Autrement dit, impossibilité absolue d'en faire un usage commercial.

Très cordialement.